



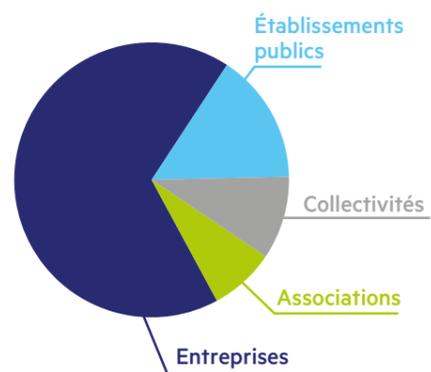
DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL SUR LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE SUR LA PÉRIODE 2017/2020



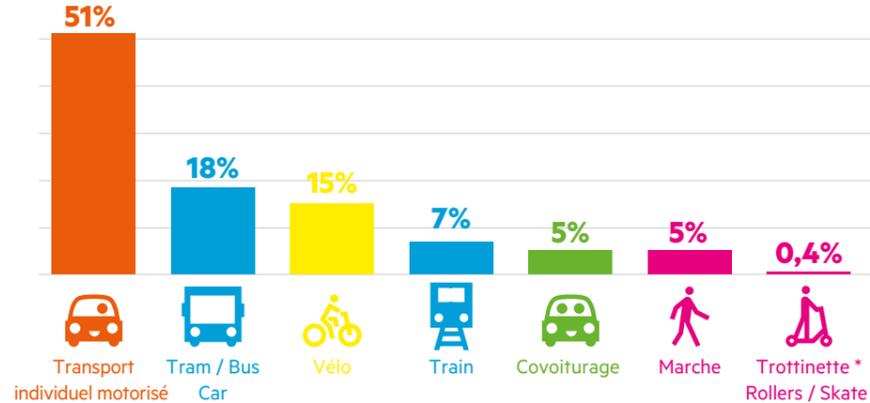
Taille des établissements



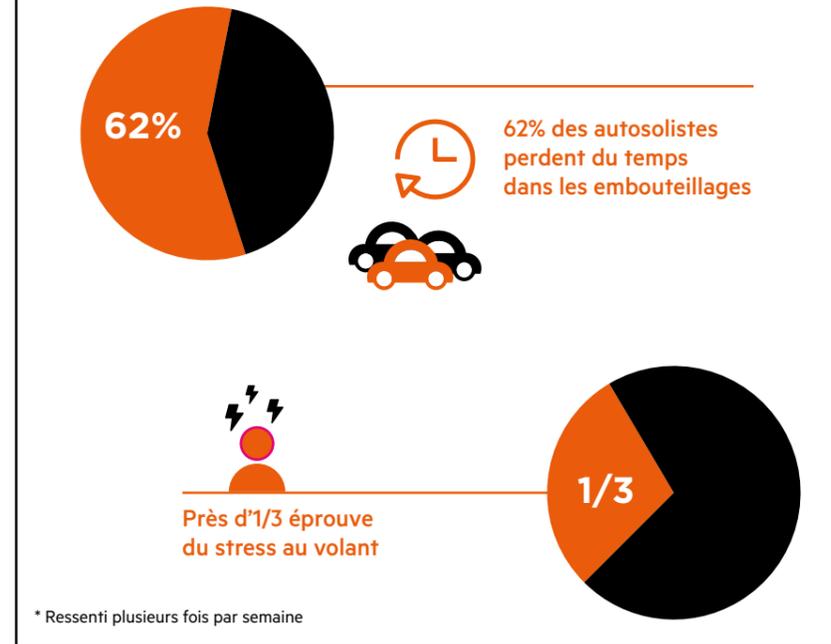
Type d'établissement



Répartition modale



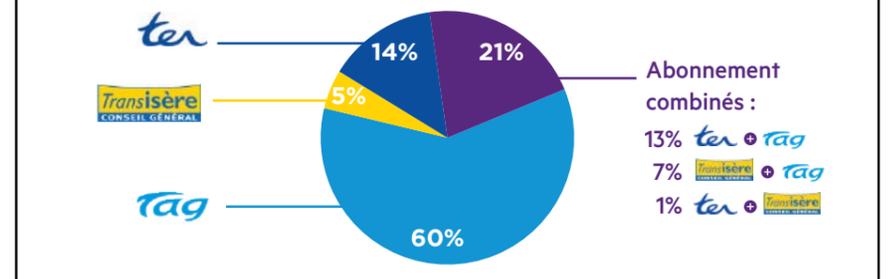
Ressenti des autosolistes* (8 435 salariés enquêtés)



Distance moyenne domicile travail et coût annuel par mode de transport (17 351 salariés enquêtés)



Utilisation des transports en commun (4 061 salariés enquêtés)



Utilisation du vélo* (2 623 salariés enquêtés)





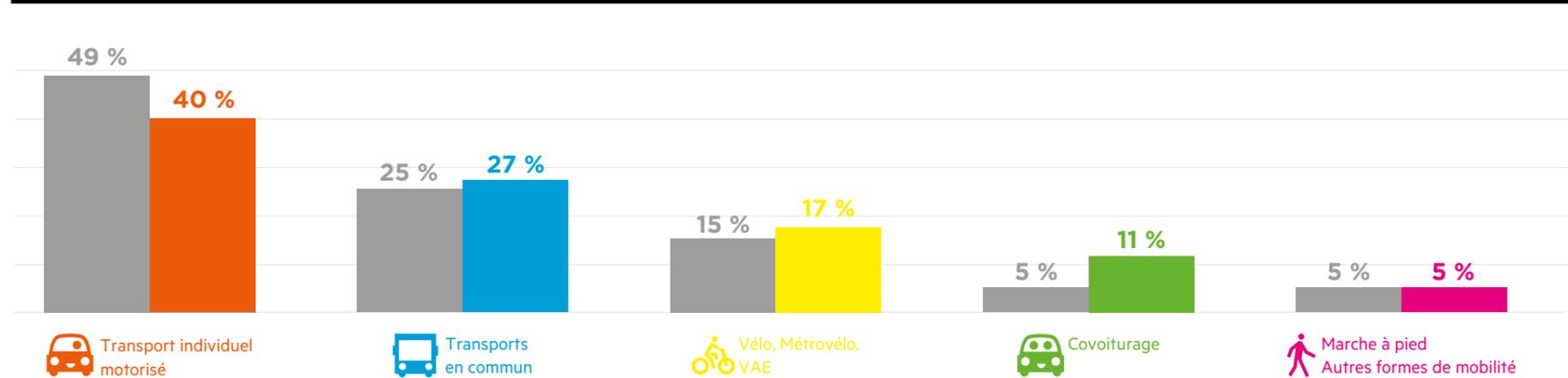
ENQUÊTE M'PRO « DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL » SUR LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE SUR LA PÉRIODE 2017/2020



Parmi eux :

<p>1031 12 %</p> <p>Covoiturage</p> <p>À condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et valoriser les sites de mise en relation existants Organiser des rencontres intra et inter établissements de proposer des solutions de retour en cas d'imprévu (titres de transport, autopartage, bons taxi...) 	<p>316 4 %</p> <p>Vélo</p> <p>À condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> de mettre à disposition un vélo/VAE et/ou d'aider à son achat de mettre à disposition du matériel en cas d'intempérie (cape de pluie, gants, sur-chaussures...) d'améliorer les équipements sur sites (abris sécurisés, vestiaires, douches...) 	<p>246 3 %</p> <p>Transports en commun (et P+R)</p> <p>À condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'augmenter la prise en charge des abonnements de transports en commun > 50 % de proposer des offres d'essais de donner des informations et conseils en mobilité 	<p>37 < 1 %</p> <p>Marche</p> <p>À condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> de mettre à disposition occasionnelle des titres de transport de mettre à disposition du matériel en cas d'intempéries (cape de pluie, parapluie...)
--	--	--	--

Objectif d'évolution de la répartition modale après plan d'action (à N+3) (17 351 salariés enquêtés)

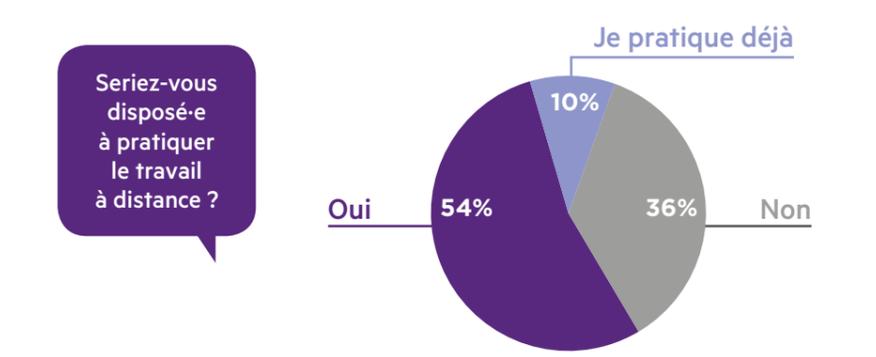


Stationnement : un vrai levier d'action

(7 920 salariés enquêtés)



Travail à distance : solution zéro déplacement



Démarche M'PRO

Depuis juin 2017, le SMMAG (ex SMTTC) propose à l'ensemble des établissements de la Métropole grenobloise un accompagnement personnalisé à la mise en place d'un Plan de Mobilité Employeur.

En juillet 2020, 242 établissements de tous types (privés, publics, associatifs) et de toutes tailles représentant près de 75 700 collaborateurs sont engagés dans la démarche M'PRO.

Un objectif commun : mettre en place en interne différentes mesures visant à réduire l'utilisation de la voiture individuelle sur les trajets domicile-travail et professionnels.

M'PRO, un dispositif clé en main proposé par le SMMAG :

- enquête** pour réaliser son diagnostic
- kit de communication**
- tarifications préférentielles** location de vélos et de nombreux
- animations** mobilité sur site
- temps d'échanges**